

L'Accorderie, un système économique local alternatif entre solidarité et émancipation

L'Accorderie, concept né au Québec, vise à lutter contre la pauvreté tout en favorisant le développement du pouvoir d'agir. Les personnes qui s'y impliquent, appelées les accordeurs, proposent aux autres membres leurs savoir-faire sous forme de services. La base de l'échange repose sur le temps et non l'argent. Marion Ducasse, coordinatrice de l'Accorderie de Chambéry, décrypte la manière dont cet outil développe le pouvoir d'agir des habitants, sur la base de nouvelles formes d'échanges locaux.

Une grande partie des habitants des quartiers de Chambéry disposent d'un faible pouvoir financier. Souvent éloignées de l'emploi, parfois de façon temporaire, parfois de façon durable (invalidité, handicap, retraite...), ces personnes se voient coupées de l'accès à de nombreux services du secteur marchand classique pour des raisons financières. La dégradation de leur niveau de vie a des impacts concrets sur la qualité de leur logement, leur alimentation, leur accès aux loisirs et à la culture. Cela amène au quotidien diverses formes de précarité et de difficultés sociales. Ces difficultés se traduisent par des phénomènes de dévalorisation et d'auto-exclusion des personnes, dans une société où la reconnaissance et le lien social sont largement conditionnés par le métier que l'on exerce. L'affaiblissement des liens sociaux se conjugue alors avec un repli sur soi et une incapacité à s'investir dans des espaces collectifs.

Échanger sans argent, une manière de lutter contre la pauvreté et l'isolement

En réponse à cette situation, l'association La Monnaie Autrement a constitué en 2011 une Accorderie sur le quartier des Hauts de Chambéry. Ce projet a pour ambition de mieux valoriser les richesses locales et d'inventer des manières innovantes d'échanger des services.

« Les situations de crise permettent de faire émerger d'autres liens sociaux. On est obligé de se creuser les méninges pour trouver des solutions alternatives. Les temps de crise, c'est un retour à l'entraide, à la disponibilité des gens. Être accordeur, c'est se battre pour avoir une vie meilleure. » (Saïda, accordeuse)

Le principe de l'Accorderie est le suivant : une heure de service offert équivaut à une heure de service rendu. Il s'agit d'un acte d'échange – et non de bénévolat – dans lequel tous les services ont une valeur égale. À Chambéry, 4 000 heures de services sont échangées chaque année. Ce que les accordeurs proposent ? Ce qu'ils souhaitent partager, ce qui leur procure du plaisir, du bien-être, de la joie de vivre : bricoler, cuisiner, aider à faire du ménage, accompagner à une sortie, converser en langue étrangère, repeindre des meubles... On ne vient pas chercher à l'Accorderie une prestation. On y apporte des richesses. Lors de la première rencontre, on parle d'abord de ses talents avant de parler de ses besoins. On met des mots sur ses savoir-faire, mais pas ceux dont on parle sur le marché du travail, les fameuses « compétences professionnelles ». En effet, les services proposés par les accordeurs ne peuvent être en lien avec le métier que l'on exerce, au risque de concurrence déloyale envers les entreprises.

Quatre ans après sa création, 900 accordeurs à Chambéry ont adopté les échanges non monétaires dans leur vie

quotidienne. Les chiffres des publics concernés confirment que l'Accorderie est une réponse pertinente à des besoins sociaux. 62% des accordeurs vivent dans des foyers où le revenu est inférieur à 20 000 € par an. Et près de 55% d'entre eux vivent seuls.

De l'engagement individuel au collectif, reprendre du pouvoir d'agir

Notre système redonne du pouvoir aux habitants en ce qu'ils trouvent des solutions à leurs difficultés par leur implication au sein de l'Accorderie. Depuis quatre ans, nous cultivons avec les accordeurs une pédagogie de la confiance et de la responsabilisation : confiance, pour que les difficultés s'expriment ; responsabilisation, pour que les solutions s'inventent avec les personnes concernées. Reconnues et valorisées hors de tout rapport à l'argent, nous remarquons que les personnes s'investissent assez naturellement dans les échanges de service.

Les accordeurs prennent conscience de leurs capacités d'inventer de nouvelles formes de solidarité. Cela renforce l'estime de soi. Et une fois que la confiance est là, tout le reste suit... D'une implication individuelle, les accordeurs sont incités à participer au collectif. Car, outre le système d'échanges de services entre accordeurs, l'Accorderie repose sur les services rendus pour son fonctionnement. Tenir une permanence d'accueil, aider un autre accordeur à trouver un service, organiser une foire d'échanges de services : toutes ces actions sont rémunérées en temps aux personnes qui rendent ces services à l'Accorderie. Là non plus, pas de bénévolat, donc pas d'assistantat, mais au contraire une voie vers la responsabilisation des personnes. Les professionnels de l'Accorderie¹ ont un rôle de facilitateurs des relations, en veillant à ce que chacun prenne sa place.

La mixité sociale, géographique et générationnelle des accordeurs garantit une diversité suffisante de services proposés. Pour autant, rassembler des personnes d'horizons très variés rend essentielle la manière de penser le vivre-ensemble et les relations entre elles. Un conseil de l'Accorderie, composé de douze personnes élues par les membres, se réunit chaque mois. Ces temps sont ouverts aux accordeurs. Le conseil écoute et questionne les problématiques vécues par les habitants : pouvoir d'achat, recherche d'emploi, besoin de ressourcement au vert... Il est également en veille pour accompagner l'émergence d'actions collectives. Ainsi, en 2015, un groupe s'est mis

à l'écriture de nouveaux projets : épicerie solidaire, groupement d'achat, potager au vert, plaidoyer auprès des institutions. L'Accorderie est perçue comme le lieu adéquat pour faire émerger des dynamiques collectives.

Une reconnaissance institutionnelle progressive

L'adhésion au projet par les pouvoirs publics s'est faite pas à pas. Au lancement de la démarche, ils pointaient le risque d'une offre concurrentielle vis-à-vis des acteurs associatifs traditionnels du quartier, ou de l'économie marchande. Or, concernant les échanges réalisés, la majorité d'entre eux n'auraient pu l'être auprès d'entreprises classiques puisque les personnes n'en ont généralement pas les capacités financières. Le risque du travail au noir a souvent été évoqué. Progressivement la démarche a été acceptée, pour aujourd'hui être pleinement reconnue. En effet, entre centres sociaux et Accorderie, la complémentarité s'est installée rapidement pour les habitants. L'Accorderie est devenue petit à petit une évidence.

Oui, il est temps de considérer que les échanges sans argent sont indispensables à nos vies et l'ont toujours été. Il est temps de trouver des moyens concrets de rompre l'isolement social provoqué par le chômage, la vieillesse ou le handicap. Il est temps d'être créatif à une époque où l'argent manque dans tous les dispositifs classiques d'aide sociale. Oui, il faut parfois avoir le courage d'aller au-devant de nos peurs et savoir expérimenter des outils dont on ne maîtrise pas totalement les effets. Oui, il faut peut-être accepter de faire confiance aux personnes concernées pour proposer des solutions qui adoucissent, ne serait-ce que partiellement, les difficultés vécues.

« Je m'étais dit que l'Accorderie serait une expérience fragile mais non ça tient le coup, une assise s'est créée et ça s'enracine. Il y a quelque chose qui pousse. L'Accorderie c'est comme une pyramide humaine. L'énergie de chacun se combine avec l'énergie du groupe. » (Aurélien, accordeuse)

Marion Ducasse

¹ - L'Accorderie compte une équipe de trois personnes, pour 1,5 ETP : un animateur à 80% du temps, un coordinateur et un appui financier et administratif.